



Cher Client,

Afin de préparer votre voyage en toute sérénité, Little Guest, en partenariat avec le leader français de l'assurance voyage Assurinco, vous propose 2 types d'assurance annulation : l'annulation avec justificatif et l'annulation sans justificatif. Le tableau ci-dessous vous livre tous les détails de formules.

Votre Travel Designer

GARANTIES	PLAFONDS	FRANCHISES
1. Garanties ANNULATION (toutes causes justifiées)		
Motif médical (incluant le Covid-19*)		Pas de Franchise
Causes dénommées :		
Domages graves dans les locaux privés ou professionnels		30 € / personne
Vol dans les locaux privés ou professionnels		30 € / personne
Convocation en tant que témoin ou juré d'assise		30 € / personne
Convocation à un examen de rattrapage		30 € / personne
Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré		30 € / personne
Licenciement économique	20 000 € / personne	30 € / personne
Mutation professionnelle	100 000 € / événement	100 € / personne
Suppression et modification des congés payés		100 € / personne
Domages graves au véhicule 48h avant le départ		30 € / personne
Vol des papiers d'identité		100 € / personne
Contre-indication de vaccination		30 € / personne
Annulation d'un accompagnant (max. 4)		30 € / personne
Toutes causes justifiées		10% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne et 150€/ dossier
2. Garanties ANNULATION (sans motif et sans justificatif)		
Annulation sans motif et sans justificatif	8 000 € / personne 100 000 € / événement	30 % de franchise sur le montant des frais d'annulation avec un minimum de 100 € / personne

*** Cette offre couvre l'annulation pour une maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie, et l'annulation pour refus d'embarquement suite à une mesure de température.**

Pour tout sinistre, contactez ASSURINCO

SERVICE SINISTRE :

Du lundi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h

Tél : +33(0)5.34.45.31.51

Mail : sinistre@assurinco.com